

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1255 12 décembre 1948

n° 1255 12

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin capitaine des troupes coloniales Colobert (Louis), désigné pour servir hors cadres en Côte française des Somalis, assu rera provisoirement le service médical des troupes en attendant le remplaçant du médecin capitaine Granbarbe (rapatrié le 12 septembre 1948, sur la métropole), pour compter du 30 novembre 1948, date de son arrivée à Djibouti. Le médecin capitaine Colobert est chargé également du laboratoire de bactériologie de l'hôpital colonial.